ORGANE MENSUEL DE LA CONFÉDÉRATION DES BETTERAVIERS BELGES • 55IEME ANNEE N° 577 • OCTOBRE - NOVEMBREL 2021 • P 806265

Participation-RT: réunions en vue

En bref

Pologne : la production de sucre au plus haut niveau depuis 3 ans, selon l'Association des producteurs de sucre polonais (17 sucreries – quatre groupes sucriers) qui prévoit une production d'environ 2,26 millions de tonnes de sucre contre 1,99 million de tonnes l'an dernier grâce à une augmentation de 1,5% de la richesse des betteraves et une augmentation des surfaces. La production de sucre représente environ 0,13 % du PIB polonais.

Royaume-Uni : British Sugar augmentera de 33 % le prix des betteraves en 2022. La National Farmers' Union (NFU) et British Sugar ont conclu un accord sur la hausse des prix dans le cadre d'un contrat d'un an à partir de 2022. Toutefois, certains producteurs abandonnent la culture en raison de maladies, de dommages au sol, de problèmes logistiques et de prix bas.

Les betteraviers britanniques confrontés à une pénurie de camions au début de la campagne. Les planteurs pourraient devoir utiliser leurs propres tracteurs et remorques pour transporter leur récolte à l'usine lors de ce début de campagne en raison d'une pénurie nationale de chauffeurs de poids lourds. Un avertissement a été envoyé par British Sugar alors que la campagne a démarré mi-septembre.

France : Tereos doit financer des mesures environnementales correctives sur l'Escaut à la suite d'un accident industriel qui a provoqué une importante pollution en avril 2020, selon 20 Minutes. Entre autres mesures, la restauration de 10 hectares sur les rives de l'Escaut afin de recréer des zones favorables à la reproduction des poissons.

Le premier groupe sucrier français Tereos met en garde contre la hausse des coûts énergétiques. Suite à la flambée des prix du gaz naturel et de l'électricité, Tereos a averti ses clients en août que le prix du carburant affectait le traitement du sucre en Europe, augmentant considérablement les coûts de production.

Brésil : le président Bolsonaro propose de réduire le taux d'éthanol dans l'essence. L'éthanol rend l'essence plus chère à la pompe, a-t-il déclaré, selon Agência Estado. Cette proposition qui rencontrera l'opposition des fabricants de sucre doit se négocier avec toutes les parties prenantes.

Chute des rendements français de 6% par rapport à la moyenne quinquennale 2015-2019, selon l'association de planteurs CGB, ce qui conjugué à la baisse des surfaces, se traduirait par une production de sucre 2021 de 4,2 Mt. Selon l'association WVZ, la production allemande de sucre blanc de betterave atteindrait 4,38 Mt contre 4,10 Mt l'an dernier.

Biélorussie: une récolte de betteraves de 5% supérieure à la moyenne des cinq dernières années, est prévue par le ministère biélorusse de l'Agriculture et de l'Alimentation. La Biélorussie devrait exporter près de 38 % de la production de sucre nationale.

Organe mensuel de la Confédération des Betteraviers Belges asbl CBB •
Boulevard Anspach 111 / 10 • 1000 Bruxelles
T. 02 513 68 98 • F. 02 512 19 88 • www.cbb.be •
lebetteravier@cbb.be • Twitter: @cbb_fr

COLOPHON

Editeur responsable Jef Cleiren, Président de la CBB
Directeur de la publication Peter Haegeman
Edition et publicité Bernadette Bické - Martine Moyart
Responsable de la technique betteravière IRBAB Tienen
Imprimerie Antilope De Bie
Abonnement annuel Belgique € 12,00 **UE** € 22,00 **Hors UE** € 27,00
IBAN BE 70 1031 0384 3925 • **TVA** BE 0445.069.157

Présidence CBB: Marcel Jehaes passe le flambeau à Jef Cleiren

Le 29 septembre dernier, le Bureau a élu Jef Cleiren à la présidence de la CBB . Dans cet édito, le président sortant, Marcel Jehaes, et son successeur vous adressent respectivement leurs dernier et premier message.

Voici le moment d'écrire mes dernières lignes dans cet édito car mon mandat de Président de la CBB touche à sa fin. Le flambeau que m'avait confié Mathieu Vrancken il y a déjà quatre ans passe maintenant dans les mains de Jef Cleiren.

Je ne peux que vous rassurer car Jef possède non seulement les qualités indispensables (fédérateur, dynamique et volontariste) pour diriger la CBB et représenter partout efficacement tous les planteurs belges mais en plus, il est parfait bilingue et a une longue expérience syndicale ainsi qu'une très bonne connaissance du monde betteravier belge.

Pour en revenir à ces quatre dernières années, je retiendrai plusieurs enseignements forts et utiles pour l'avenir. D'abord, ce fut la première présidence post-quota ou plutôt l'entrée sans préparation et sans protection dans le contractuel. Le résultat est malheureusement dramatique pour le revenu de la culture betteravière partout en Europe avec de nombreuses fermetures d'usines et des gros groupes sucriers en difficulté sauvés par leurs activités de diversification. Faut-il désespérer ? Non, car notre trio de Ministres de l'agriculture belges l'a compris et a défendu au conseil européen notre demande de permettre au sucre d'être classé parmi les produits agricoles pouvant bénéficier de l'intervention publique afin de contrer la chute des cours comme en 2018. Nous avons échoué de peu car seulement quatre pays (France, Pologne, Allemagne et Belgique, pourtant principaux producteurs) ont soutenu cette demande. Je suis convaincu que nous pouvons y arriver sous une autre forme avec plus d'alliés, des fabricants de sucres plus réalistes sur le sujet, un lobbying plus intense au niveau européen et surtout des outils de communication plus performants. Nous pouvons arriver de la sorte à stabiliser le prix du sucre et retrouver un prix de la betterave plus stable, attractif et rémunérateur. La régulation des marchés agricoles n'est pas un outil du passé mais bien une nécessité pour assurer une souveraineté alimentaire plus durable avec des standards efficaces en matière sanitaire.

Comme deuxième enseignement, je retiendrai votre volonté d'investir dans les outils de transformation de la betterave. L'expérience COBT, la conversion d'une première tranche d'obligations SOPABE-T en actions Südzucker et l'attachement des planteurs d'Iscal Sugar à leur société de participation SOPABE démontrent qu'à plus long terme, il reste chez vous un réel espoir dans la culture betteravière mais qu'il passe par l'acquisition partielle voire totale de vos sucreries.

Comme troisième et dernier enseignement, je retiendrai le souci de nos Ministres de l'agriculture de trouver des solutions efficaces, économiques et rentables pour protéger et conduire la culture betteravière pendant sa période de croissance. Après avoir été injustement stigmatisés par certains avec des raisonnements intégristes, nous commençons à être entendus et même défendus. La sévère crise de la jaunisse en France, de par son caractère spectaculaire et liée aussi au réchauffement du climat, a démontré la pertinence de nos arguments. Bien sûr, il reste encore à convaincre les autorités européennes abonnées à une forme de surdité sélective. Quel que soit le sujet, le gros paquebot européen a besoin de temps et d'espace pour changer de cap et en revenir à plus de pragmatisme. Voilà bien du travail pour mon successeur rien que sur les sujets que je viens d'évoquer.

En conclusion, je remercie tous ceux qui m'ont accordé leur confiance pendant cette période très agitée (elle fut tout sauf un long fleuve tranquille) mais permettez-moi d'accorder une reconnaissance spéciale à tous ceux qui m'ont aidé de près et de loin tout au long de mon mandat. J'espère avoir apporté ma pierre à la reconstruction du secteur betterave-sucre et je suis convaincu que Jef fera encore mieux.

Marcel Jehaes

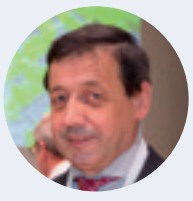

Voici l'heure d'écrire mes premières lignes dans Le Betteravier, au moment où je reprends le flambeau de la présidence de la CBB. Tout d'abord, je tiens à remercier pour leur confiance ceux qui m'ont désigné à la tête de la Confédération pour représenter l'ensemble des betteraviers belges. Je remercie aussi Marcel Jehaes pour le travail accompli dans des conditions syndicales et de marché plus que difficiles. Je m'engage à continuer dans sa ligne ainsi que celle nos prédécesseurs à la tête de la CBB.

Dans ce premier éditorial, je ne serai pas très long. Je dois encore m'investir à plusieurs niveaux, notamment dans les dossiers nationaux et européens, si bien que mes soirées seront bien remplies. Un des objectifs qui me tient particulièrement à cœur est de souder, aussi bien au niveau du Bureau que celui des permanents, une équipe efficace et productive pour arriver non seulement à augmenter la rentabilité mais aussi à pérenniser le revenu de la betterave. C'est un combat qui doit être mené à plusieurs niveaux.

D'abord, celui des techniques culturales et des semences. En nous appuyant sur l'expérience et le savoir-faire de l'IRBAB, nous devons veiller à ce que la disparition effective et annoncée de plusieurs produits phytosanitaires cruciaux pour la culture betteravière, ne mène pas à la disparition d'une boîte à outils efficace dans le chef du betteravier. Il est absolument indispensable que les considérations en matière de durabilité soient indissociablement liées avec des impératifs économiques.

Ensuite, sur le plan interprofessionnel et pour défendre les intérêts communs du secteur betterave-sucre, nous devons continuer à travailler à entretenir des relations constructives entre planteurs et fabricants et surtout, à conscientiser les transformateurs de nos betteraves sur l'importance de l'ancrage local de notre industrie et de notre culture. Dans ce contexte-là, renforcer le rôle de nos sociétés de participation SOPABE et SOPABE-T me semble indispensable pour consolider les liens entre betteraviers et sucriers.

Enfin, n'oublions pas de mettre en avant les qualités de la betterave en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il faut non seulement que notre filière soit attentive aux menaces qui peuvent découler des politiques menées en la matière, mais nous devons aussi être prêts à nous impliquer dans les initiatives qui se prennent à ce sujet et à en saisir les opportunités.

Voici, dans les grandes lignes, mes ou plutôt nos préoccupations. De nombreux défis nous attendent. C'est avec détermination et avec toute l'équipe CBB que je veux les relever. Dans les semaines qui viennent, je prendrai le temps d'aller à la rencontre de plusieurs d'entre vous et reviendrai sûrement plus en détail sur ces différents enjeux.

Jef Cleiren, Président de la CBB

Qui est Jef Cleiren ?

Jef Cleiren est né en 1958 à Lillo dans la province flamande d'Anvers, comme le plus jeune et seul fils d'une famille de 5 enfants. Suite à l'expropriation de la ferme familiale pour l'expansion du port d'Anvers, ses parents ont repris en 1963 une exploitation agricole à Petit-Hallet en Hesbaye wallonne, ce qui explique notamment pourquoi Jef est parfait bilingue.

En 1982, après son service militaire, il reprend la ferme familiale, une exploitation mixte de grandes cultures et d'élevage. Et la même année, il livre ses premières betteraves à la Raffinerie Tirlemontoise. Récemment, il a cessé ses activités d'élevage et a déménagé à Hélécine, dans le Brabant wallon où il se concentre désormais pleinement sur les productions végétales.

Le nouveau président a acquis une grande expérience au sein de l'organisation betteravière à travers les différentes responsabilités qu'il a assumées. Il est membre des conseils d'administration de la Fédé-RT et du comité de coordination de Hesbaye depuis de nombreuses années. En 2016, il a rejoint le Bureau de la CBB en tant qu'invité.

Jef Cleiren siège également au conseil d'administration de la société de participation SOPABE-T depuis 2017 et a représenté celle-ci au sein de l'ancien conseil d'administration de la Raffinerie Tirlemontoise pendant trois ans. Sa présidence à la tête de la CBB signifie qu'il démissionne de la présidence du comité d'usine de Tirlemont, poste qu'il a occupé pendant de très nombreuses années.

Pas d'agriculture sans l'apport de la recherche et de l'innovation

Concernant les objectifs de la Commission pour sa nouvelle stratégie verte "de la ferme à la table" à atteindre par le secteur agricole, la plateforme européenne Agriculture et progrès propose une série d'amendements.

Un réduction réaliste des PPP

Les objectifs proposés en termes de réduction de l'utilisation des engrais et des pesticides auront de fortes incidences sur la durabilité des exploitations agricoles. Leur faisabilité doit donc être analysée en profondeur et ne peuvent être contraignants à ce stade. Il faut une approche réaliste et pragmatique de la gestion les parasites et les maladies les plus dangereuses pour éviter les mauvaises récoltes. Agriculture et progrès souligne notamment l'intérêt du traitement des semences qui réduit le besoin d'applications en postémergence et qui devrait être évalué en comparaison avec d'autres pratiques.

Intérêt des nouvelles techniques de sélection

La plateforme Agriculture et progrès demande un cadre réglementaire urgent, pragmatique et réalisable pour les nouvelles techniques génomiques (NBT), qui réponde à la fois à la nécessité d'un niveau élevé de protection de la santé humaine et animale et de l'environnement et à la nécessité d'encourager les techniques innovantes . Elle estime que le principe de précaution ne devrait pas être un obstacle pour bénéficier du progrès scientifique et de l'innovation afin d'atteindre ces objectifs.

Garantir des conditions de concurrence équitables

Agriculture et progrès demande à la Commission de présenter des mesures réglementaires pour que les normes de production de l'UE soient respectées par les produits importés, non seulement en termes de limites maximales de résidus (LMR) dans ces produits importés, mais aussi en termes d'intrants utilisés dans la production des cultures conduisant à ces produits importés. Si la Commission n'impose pas les mêmes exigences que celles de l'UE sur les produits importés, le secteur agroalimentaire de l'UE sera mis dans une situation de désavantage concurrentiel et cela entraînera une augmentation des coûts pour les consommateurs, comme l'a évalué le rapport technique du CCR.

Agriculture & Progrès est une plateforme européenne où l'industrie agricole et l'industrie de la transformation primaire des aliments unissent leurs forces pour une production agricole durable et pour communiquer à la société et aux décideurs, des réponses et des suggestions pour garantir une production agricole durable et montrer le rôle important de l'innovation dans ce contexte.

La campagne 2021-22 est lancée

La campagne a démarré le 28 septembre 2021. Avec un été très humide, cette année encore les rendements seront influencés par des conditions climatiques particulières.

La betterave rattrapera-t-elle son retard ? Difficile à dire car malgré les conditions plus clémentes de septembre, la betterave a fait beaucoup de feuilles ce qui ne favorise pas une hausse de richesse ! La pression des maladies telle que la cercosporiose est également bien présente. Concernant les prix, les perspectives sont meilleures et pour la première fois depuis la chute des prix sur le marché européen, la remontée annoncée se concrétise doucement : le prix du sucre a atteint les 400 €/t ; croisons les doigts pour que cette hausse se poursuive !

Résultats et prévisions

Sur base des prélèvements de cet été, la RT estime un rendement de 84,04 t/ha à 17.26°Z ce qui fait 14,51 t de sucre/ha. La campagne devrait durer une bonne centaine de jours.

	Richesse	Tare Terre	Tare végétale	BNC	MS pulpes
LNG	16,68	4,27	0,16	9	23,16
TNN	16,67	2,71	0,39	9	24,41
RT	16,67	3,56	0,26	9	

Comme cela se laissait présager, le tableau ci-dessus montre que la richesse n'est pas bien haute en ce début de campagne. Nous remarquons également un peu plus de pourries que les autres années. Concernant les betteraves non conformes, le nombre est normal pour un début de campagne. Nous constatons néanmoins beaucoup de feuilles dans les bacs mais celles-ci n'entraînent aucune pénalité !

Information usine

A l'heure d'écrire ces lignes, l'usine de Wanze-Longchamps tourne à plein régime excepté un petit ralentissement pour une réparation sur la chaudière. Une semaine a été nécessaire pour atteindre ce résultat et pallier à de nombreuses petites pannes de démarrage.

Pour Tirlemont, le démarrage a été un peu difficile : des problèmes d'évaporation ont ralenti l'usine et l'ont mise à l'arrêt pendant 24h. Le sucre sorti est de bonne qualité mais l'usine peine à atteindre son rythme de croisière.

De ce fait, les avaleuses ont un ou deux jours de retard mais cela devrait se rattraper car les usines ne devraient pas tarder à tourner comme prévu !

Réception

Excepté les entretiens habituels, peu de choses ont dû être réalisées à la réception en intercampagne. La principale évolution est liée au problème de différences richesses entre les deux centres de réception. Rappelez-vous, l'année passée, nous avons remarqué des différences pour des tas livrés dans les deux usines. Nous n'avions pas réussi à déterminer la cause exacte surtout que tous les paramètres étaient dans les normes. Une hypothèse étaient que les betteraves étaient plus humides à Longchamps. C'est pourquoi, un sécheur d'air a été installé au-dessus des betteraves entre le tri et la râpe. Nous avons également mis en place des essais avec des camions qui se rendent dans les deux centres de réception et sur lesquels nous allons mesurer la richesse et déterminer la matière sèche de la râpure. Nous vous donnerons plus d'informations sur ces essais dans nos prochaines éditions.

En ce qui concerne la campagne, tout a démarré sans encombre dans les réceptions RT. Nous avons un nouveau contrôleur à Tienen et une nouvelle contrôleuse à Longchamps. C'est avec motivation et rigueur que les équipes de contrôles surveillent que tout se passe bien !

Pulpes et co-produits

Cette année encore les planteurs ont massivement désiré des pulpes à tel point que la RT a réduit les commerces de 50 %. Les livraisons de pulpes, écumes et radicelles ont démarré. Il est encore trop tôt pour dire s'il y aura de nouveau du disponible.

Perspectives

Les prix sur les marchés européens remontent lentement et c'est une bonne chose. Pour rappel à partir de 2021, vous serez payé sur base des prix du marché européen d'octobre à février. Pour la première fois depuis longtemps, le prix européen a atteint les 400 € la tonne en juillet 2021, mais c'est encore trop peu pour assurer un revenu décent aux planteurs. Il faut maintenant que cela perdure et que SZ et RT prennent leur responsabilité car cela ne suffira pas pour avoir une culture de betteraves rentable vu les rendements annoncés !

Judith Braconnier, secrétaire de la Fédé-RT

Sondage multiple pour les essais de différences de richesse et de matière sèche de râpures entre les deux centres de réception RT.

Une richesse à 16°Z, à 17°Z, à 18°Z ; quelle différence

Beaucoup de planteurs s'inquiètent de voir leur richesse plus basse que 18°Z … mais cela ne change rien. En effet, lors de l'élaboration de la nouvelle grille de prix au moment du passage à 18°Z, les prix avaient été adaptés et donc le prix à 17°Z avait été revu à la hausse pour correspondre à une richesse à 18°Z. Donc quand vous livrez en dessous de 18°Z, vous voyez en effet une réfraction sur votre bon d'achat mais cela ne fait pas de différence par rapport au passé.

Vous avez besoin d'informations sur la campagne, vous désirez introduire une plainte sur vos résultats ou vous désirez recevoir vos résultats : n'hésitez pas à contacter votre syndicat betteravier !
Longchamps : Cathy Charmant : secretariat.abw@cbb.be ou 081/51.02.41 ou le Président du Comité d'usine : Thierry Masson (0476/99.74.56)
Tirlemont : Noëlla Cornu : controletienen@gmail.com ou 016/80.14.24 ou le Président du Comité d'usine : Jef Cleiren (0475/62.05.77).

Le pacte vert entraînerait une chute de la production européenne

Plus d'un an après la publication de la stratégie « De la ferme à la table » par la Commission, il n'existe toujours pas d'analyse officielle sur l'impact des objectifs annoncés pour l'agriculture afin d'atteindre l'objectif de neutralité climatique à savoir :

- réduire les pertes en nutriments dans les sols ;
- réduire l'utilisation des pesticides de 50 % ;
- réduire l'utilisation des engrais de 20 % ;
- doubler la superficie des produits biologiques pour atteindre 25 % ;
- et réduire les déchets alimentaires.

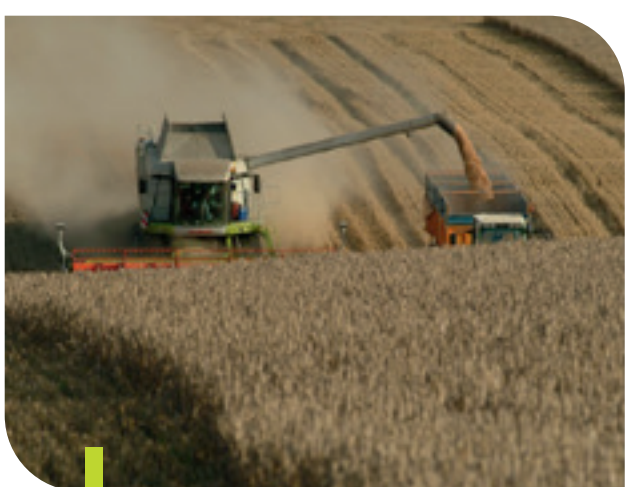

La mise en œuvre des objectifs de la stratégie « De la ferme à la table» (réduction des engrais et pesticides, augmentation des surfaces consacrées à la production biologique, …) entraînerait une baisse de 21 % de la production de céréales de l'UE.

Début septembre, l'université de Kiel (Allemagne) a publié une étude qui montre les conséquences probables de la mise en œuvre de la stratégie « De la ferme à la table » sur la production alimentaire de l'UE et l'avenir des exploitations agricoles. Les conclusions des études émanant des universités ou d'observateurs publiées jusqu'ici vont toutes dans le même sens et inquiètent le secteur.

Baisse de la production agricole de l'UE et augmentation des importations

En termes de production, la mise en œuvre de la stratégie « De la ferme à la table» entraînerait une forte baisse de la production. Selon les auteurs de Kiel, ces baisses pourraient atteindre 20 % pour la viande bovine, 6,3 % pour le lait, 21,4 % pour les céréales et 20 % pour les oléagineux pour l'ensemble de l'UE. Tout comme d'autres, l'étude allemande annonce une forte augmentation des prix. Les augmentations de prix les plus marquées pourraient s'observer dans les secteurs bovin, porcin et du lait cru avec des hausses de respectivement 58 %, 48 % et 36 %. Dans le secteur végétal, les prix augmenteraient de 15 % pour les fruits et légumes, 18 % pour les oléagineux et 12,5 % pour les céréales.

Concernant le commerce, les conclusions sont claires. Si toutes les mesures prévues dans la stratégie « De la ferme à la table » sont mises en œuvre simultanément, « l'UE passerait de l'état d'exportateur net de céréales et de viande bovine à celui d'importateur net pour ces mêmes produits.

Pas d'effets sur le changement climatique

Le Comité scientifique d'évaluation des risques (CCR) qui regroupe des experts dans leur domaine et dépend de l'Agence Européenne des produits chimiques, a publié un rapport sur la question. Selon ce rapport, les mesures du Pacte vert pourraient en effet réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole de l'UE d'environ 28%. Mais comme les baisses de production provoqueraient une hausse des importations (notamment en oléagineux, fruits et légumes et en viande), près de 51 % des gains environnementaux seraient annulés par une augmentation des émissions de gaz à effet de serre dans les pays tiers. En conclusion, la stratégie 'De la ferme à la table' ne serait donc pas une stratégie efficace pour lutter contre le changement climatique.

Les associations agricoles demandent un débat basé sur une analyse d'impact

En réaction à ces études, Christiane Lambert, la Présidente du Copa qui représente les associations agricoles de l'Union européenne, a déclaré : « La communauté agricole de l'UE est prête à opérer les transitions nécessaires et les initiatives en ce sens se multiplient au niveau local et mondial. Toutefois, nous sommes maintenant confrontés à un réel problème de méthode dans la manière dont la stratégie « De la ferme à la table » est mise en place à Bruxelles. La Commission européenne et le Parlement européen ne peuvent pas fermer les yeux sur ces publications et sur les conséquences sociales, économiques et environnementales que cela implique. Nous ne pouvons pas accepter que l'approche axée sur les objectifs de la stratégie se révèle être contreproductive. La Commission doit impérativement amorcer un réel dialogue avec la communauté agricole et travailler sur des solutions concrètes si nous voulons trouver des réponses communes aux questions fondamentales telles que les fuites de carbone, la souveraineté alimentaire et la répartition équitable de l'effort.»

La stratégie « De la ferme à la table » doit être débattue en session plénière le 21 et 22 octobre prochain.

La campagne suit son cours à Fontenoy

L'usine tourne comme prévu autours de 10.000 t/jour. En ce qui concerne les rendements, les résultats ne sont pas élevés : les trois premières semaines, il y a eu à peine une augmentation de 2 tonnes sur les parcelles finies (de 69 à 71,25 tonnes/ha) - Iscal s'attend maintenant à un rendement moyen de 75 tonnes.

La baisse du rendement a entre-temps conduit à une deuxième réduction des commandes de pulpes. Cela a été communiqué aux planteurs concernés. Les avaleuses ont actuellement deux jours d'avance sur le planning initial. Les agronomes contacteront leurs planteurs à temps afin de les prévenir.

Le comité technique composé de représentants de planteurs et d'Iscal s'est réuni ce 7 octobre. Ce comité a pour objectif de faire le point sur la situation à la réception et de trouver des solutions. Dans l'ensemble la réception tourne mais quelques petites pannes sont récurrentes. Certaines impactent vos résultats mais des corrections systématiques sont effectuées. Heureusement nos équipes contrôleurs veillent ! Iscal était très à l'écoute de nos demandes et met tout en œuvre pour améliorer la situation. La bonne nouvelle est que les nouvelles parmentières sont arrivées. La première sera installée le week-end du 9 et si tout va bien, la seconde le sera le week-end suivant.

Concernant les résultats, la richesse reste assez basse et est de 17,17°Z pour la première semaine, 17,17°Z pour la 2ème et 17,39°Z pour la 3ème ; ce qui fait une richesse cumulée de 17,24°Z pour les trois premières semaines. La tare collet est un peu élevée et est de 8,61% mais le travail de décolletage est correctement effectué. La tare terre est quant à elle de 3 %.

Un nouveau silo à sucre à Fontenoy

En septembre, le construction d'un nouveau silo a commencé à Fontenoy. Ce silo de 80.000 tonnes permettra de stocker une quantité maximale de sucre de 126.000 tonnes sur le site de Fontenoy. Si tout se passe comme prévu, il sera prêt dans un an.

Avec pour objectif de devenir neutre en carbone d'ici 2030, le nouveau silo aidera directement à réduire les émissions d'Iscal Sugar.

Actuellement, une partie du sucre est stockée sur le site Frasnes à 25km de Fontenoy. Tout ce qui quitte ce site doit d'abord y être transféré par camion. Lorsque le nouveau silo sera actif, les transports entre les deux sites d'Iscal seront réduits, ce qui permettra de réduire la consommation de carburant. Cela se traduira aussi par moins de trafic sur le site de Fontenoy, ce qui est toujours bienvenu sur le plan de la sécurité, et par une meilleure flexibilité lors des pics de production.

Source : www.iscalsugar.be

Photo Iscal Sugar

Vous avez besoin d'informations sur la campagne, vous désirez introduire une plainte au sujet de vos résultats ou vous désirez recevoir vos résultats : n'hésitez pas à contacter votre syndicat betteravier :
judith.braconnier@cbb.be ou au 02/551.11.73

Chicorée-Oreye

OPCO : la campagne est bel et bien commencée

A Oreye, la campagne est bel et bien commencée !

N'hésitez pas à contacter le délégué de votre Organisation de représentation à l'usine pour tout problème, commentaire, question,… au 0479/12 47 86 ou contacter le secrétariat de l'Organisation à l'adresse acdalcq.opco@gmail.com.

Un tas de chicorées pourries, à l'Erwinia, a déjà été observé cette année. Surveillez vos tas (présence de moisissures, fumée ,…), surtout si la durée entre l'arrachage et le chargement est plus importante. Contactez votre agronome et le syndicat si vous avez des doutes.

Pour bénéficier de la prime d'efficacité logistique de 5 €, respectez bien le délai maximum d'arrachage avant chargement en attendant le feu vert, renseignez via écrit ou via le portail la date d'arrachage effective et le souhait de déterrage durant la période où celui-ci n'est pas obligatoire.

Nous vous souhaitons une très bonne suite de campagne !

L'OPCO

Signaux au vert pour le maintien ou une hausse des prix

Flambée du coût du fret, reprise de la consommation et baisse des stocks devraient soutenir la hausse des prix.

Marché européen: légère augmentation

Le rapport de l'observatoire des prix de l'UE jusqu'en juillet 2021 montre un prix moyen du sucre blanc dans l'UE27 (départ usine) à 400 €/t en juillet 2021, soit une hausse de 3€/t par rapport à 397 €/t en juin 2021.

Selon les régions, l'évolution est la suivante :
Europe du Nord et de l'Est : 391 €/t (392 €/t en juin 2021).
Europe occidentale(BE, FR, DE, NL) : 392 €/t (389 €/t en juin 2021).
Europe méditerranéenne : 459 €/t (456 €/t en juin 2021).

A noter que dans le rapport Platts-Kingsman pour la dernière semaine de septembre 2021, les prix spots suivants ont été évalués : Europe occidentale - livré 573 €/t, Europe méditerranéenne - livré 563 €/t, Royaume-Uni- livré 660 €/t, France - livré 660 €/t.

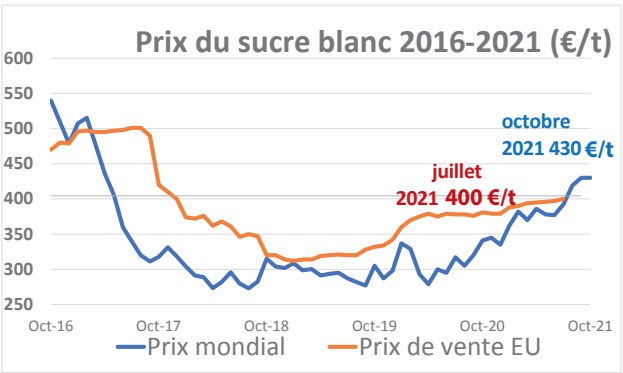

Les prix spots concernent majoritairement des ventes « de dernière minute » et concernent des petites quantités. Ils indiquent néanmoins un marché tendu. Les stocks de sucre de l'UE ont rarement été aussi bas : 1 million de tonnes de sucre pour une consommation entre 14 et 15 millions de tonnes, soit moins de 10 % de stocks. On a donc des raisons de penser que les prix de vente du sucre dans l'UE pourraient poursuivre leur hausse.

Marché mondial: déficit de production annoncé et reprise de la consommation

Sur le marché mondial, le sucre blanc se maintient au-dessus de 430 € la tonne et ce pour les trois prochaines échéances (octobre 2021, décembre 2021 et mars 2022). De nombreux indicateurs indiquent que la hausse pourrait se maintenir. Tout d'abord, l'Organisation Internationale du Sucre (ISO) a évalué le déficit sucrier mondial 2020/21 (différence entre la consommation mondiale et la production) à 1,45 Mt et prévoit un nouveau déficit de 3,83 Mt pour 2021/22.

Le coût du fret est au plus haut à cause des prix élevés du pétrole, mais aussi car le commerce mondial reprend, signe que la consommation reprend. Au Brésil, la récolte se poursuit mais 3 % de la superficie totale de canne de la principale région productrice de sucre été touchée par les incendies , selon l'organisation des producteurs de sucre brésiliens, Unica. Enfin, le marché interprète la décision du gouvernement indien de ne pas accorder d'aides à l'exportation de sucre cette année, contrairement aux 3 années précédentes, comme un signe que les prix élevés vont se maintenir et que par conséquent, le prix mondial sera suffisamment rémunérateur pour les exportateurs de sucre indiens.

Une certaine pression sur les prix est venue d'Europe, car l'UE, déficitaire en sucre, ne dispose que de très faibles stocks et que le ministère de l'agriculture français a annoncé une récolte betteravière inférieure à la moyenne en raison d'une baisse de la teneur en sucre suite à un été froid et pluvieux.

10 pays produisent 70 % du sucre dans le monde

Actuellement, environ 110 pays produisent du sucre à partir de la canne ou de la betterave, et huit pays produisent du sucre à partir de la canne et de la betterave. La canne à sucre représente, en moyenne, près de 80 % de la production mondiale de sucre. Au cours de la saison octobre-septembre dernière, les dix premiers pays producteurs (voir tableau ci-dessous) ont assuré près de 70 % de la production mondiale.

Les principaux marchés consommateurs de sucre sont l'Inde, l'UE, la Chine, le Brésil, les États-Unis, l'Indonésie, la Russie, le Pakistan, le Mexique et l'Égypte.

L'Indonésie, la Chine et les États-Unis sont les plus grands importateurs mondiaux. En 2021, l'Indonésie est le 1er importateur mondial de sucre brut et en 2022, elle devrait importer 4,9 Mt de sucre brut selon Czarnikow. Si ce chiffre se vérifie, le pays serait alors le premier importateur mondial de sucre brut pour la deuxième année consécutive et la Thaïlande, serait le premier fournisseur de sucre brut de l'Indonésie, vers laquelle elle exporterait 2,5 Mt au total.

Pays	Production de sucre 2020 En millions de tonnes	Population 2021 En millions d'habitants
Brésil	37,3	214,0
Inde	26,6	1.393,4
Chine	11,5	1.444,2
Thaïlande	10,0	69,9
Etats-Unis	7,7	332,9
Pakistan	6,1	225,2
Mexique	6,0	130,3
Russie	5,2	145,9
France	4,7	65,4
Australie	4,4	25,8

INSTITUT ROYAL BELGE POUR L'AMÉLIORATION DE LA BETTERAVE ASBL
Molenstraat 45, B-3300 Tienen - info@kbivb.be - www.irbab-kbivb.be

Techniques culturales betteravières

PVBC - PROGRAMME VULGARISATION BETTERAVE CHICORÉE, DANS LE CADRE DES CENTRES PILOTES
Rubrique rédigée sous la responsabilité de l'IRBAB, avec le soutien du Service public de Wallonie.

Focus sur l'IPM en betteraves sucrières

Kathleen Antoons (IRBAB asbl—KBIVB vzw)

Tous les utilisateurs professionnels de produits phytosanitaires doivent appliquer depuis le 1 janvier 2014 des pratiques de lutte intégrée (IPM). La lutte intégrée contre les ravageurs exige un mode de pensée différent.

Les principes de la lutte intégrée

La lutte intégrée implique l' application de 8 grands principes sur toutes les cultures. Les principes sont : (1) la **prévention,** (2) la **surveillance** des organismes nuisibles, (3) la prise en compte des **seuils d'intervention** pour les traitements, (4) les **méthodes non-chimiques** doivent être favorisées, (5) l'utilisation de **produits phytosanitaires aussi spécifiques** que possible à la cible, (6) l'utilisation appropriée des produits phytosanitaires : **dose et technique de pulvérisation,** (7) l'application de stratégies **anti-résistance** et (8) la **vérification de la réussite** des mesures phytosanitaires.

Beaucoup d'agriculteurs appliquent déjà correctement les principes de lutte intégrée. Les changements au niveau de la protection des plantes sont importants : de nombreuses substances actives ne sont pas renouvelées au niveau européen et donc disparaissent. Ses substances actives sont remplacées par d'autres avec des modes d'action différents. En même temps, des ravageurs, nouveaux ou peu observés au cours des années précédentes, (ré)apparaissent comme le souchet comestible, datura, doryphore, pucerons… Les agriculteurs sont donc confrontés à de grands défis.

Projet démonstratif « IPM en grandes cultures »

Via le projet démonstratif « IPM en grandes cultures », financé par la région flamande, les centres pilotes PCA, Inagro, Hooibeekhoeve et IRBAB souhaitent améliorer les connaissances de lutte intégrée en pommes de terre, céréales, betteraves sucrières et fourragères. L'objectif des projets démo est de sensibiliser les agriculteurs aux nouvelles opportunités dans le domaine des pratiques et techniques durables et d'aider les agriculteurs à les appliquer dans leurs exploitations par le biais de démonstrations pratiques. Le projet s'intéresse à un certain nombre de problèmes actuels. Pour les céréales le ravageur d'intérêt est le puceron. En pommes de terre, un accent sera mis sur les maladies cryptogamiques, les doryphores, l'application d'hydrazide maléique, le défanage et la conservation. Enfin, pour les betteraves sucrières et fourragères, un intérêt particulier sera donné aux pucerons et aux maladies foliaires.

Le projet démo se résume sur 3 mots clés : **(re)connaitre, agir et calculer**.

- *(Re)connaitre*

La reconnaissance des maladies, des ravageurs et des insectes utiles est primordiale afin de prendre les bonnes décisions. A coté cela, connaitre le cycle de de vie des organismes et les dégâts qu'ils peuvent engendrer est également essentiel.

***Photo 1** : Reconnaissez-vous les insectes présents sur cette betterave?*

Au milieu, en jaune, deux collemboles peuvent être observés. Ces insectes sont souvent confondus avec des pucerons.
En bas, au niveau du sol, deux coléoptères de couleur bleu métallique sont présents. Il s'agit d'altises.

Lorsqu'un traitement est nécessaire, fréquemment l'utilisation de différents produits phytosanitaires est possible. Un choix doit donc être réalisé. Dans le contexte de la lutte intégrée, les produits les moins nocifs pour la santé humaine, l'environnement et les organismes non-cibles doivent être favorisés. Une connaissance des propriétés des produits phytosanitaires est donc nécessaire pour effectuer le choix approprié.

Avec une bonne connaissance, à la fois des ravageurs et des techniques de lutte, les agriculteurs possèdent les informations nécessaires pour évaluer si une intervention est nécessaire

- *Agir pour contrôler les ravageurs et les maladies*
- *Calculer : examiner l'impact des stratégies choisies*

L'application des principes de lutte intégrée ne doit pas entrainer des coûts supplémentaires ou une perte de rendement et/ou de qualité. Le coût des produits et de la main-d'œuvre peut s'avérer parfois élevé. Il est donc essentiel d'examiner l'impact d'une intervention sur la culture.

Essais démonstratifs en betteraves sucrières

Quatre essais démonstratifs ont été implantés en Flandre : Bertem (Brabant Flamand), Lennik (Brabant Flamand), Tongres (Limbourg) et Zottegem (Flandre Orientale). Dans ces essais, la présence des ravageurs, principalement des pucerons, a été suivie. Les pucerons sont des vecteurs de la jaunisse virale en betteraves sucrières. Les symptômes de jaunisse virale s'observent à partir de fin juin-début juillet. Les feuilles des betteraves atteintes par la jaunisse virale sont épaissies et de couleur jaune-orange. La jaunisse virale est un complexe de différents virus. Les pertes de rendement sont variables mais peuvent atteindre jusqu'à 50%. Pour contrôler la jaunisse virale et limiter les pertes sur le rendement, il peut s'avérer nécessaire de contrôler la population de pucerons en effectuant une intervention avec un insecticide.

Dans ces quatre essais démonstratifs, le suivi hebdomadaire de la population de puceron a été effectué du semis jusqu'à la fermeture des lignes (mi-juin), c'est-à-dire durant la période critique. Grâce à ces observations, les traitements phytosanitaires contre les pucerons ont été appliqués lorsque le seuil de traitement était atteint et qui est **deux pucerons verts aptères par 10 plantes**, et non de manière systématique.

Comment observer les pucerons ?

Pour déterminer si un traitement phytosanitaire est nécessaire pour contrôler les pucerons, il est recommandé d'effectuer des observations **hebdomadaires dès le stade cotylédon**. Idéalement **40 plantes** réparties aléatoirement sur la parcelle doivent être observées. Le nombre de pucerons verts aptères doit être compté sur ces 40 plantes. Commencez par les feuilles les plus anciennes et terminer par les feuilles centrales les plus jeunes. Les **jeunes feuilles du centre** pas entièrement déployées doivent également être observées.

***Photo 2** : A gauche de la pointe du porte- mine, plusieurs pucerons verts du pêcher se cachent dans un des jeune feuilles centrales de la betterave.*

Dans chaque parcelle, une zone n'a jamais été traitée avec un insecticide pour suivre l'évolution de la population et évaluer les dégâts engendrés par la jaunisse virale transmise par les pucerons. Dans les zones traitées, uniquement des insecticides sélectifs ont été appliqués. Aucun insecticide à base de pyréthrinoïdes n'a été appliqué afin de maintenir les insectes auxiliaires dans les parcelles.

Essai de Lennik

La figure 1 ci-dessous reprend le résultat des observations effectuées à Lennik. Le seuil de traitement a été atteint le 12 mai. Le premier traitement insecticide a été appliqué le 15 mai. Le 18 mai, des observations ont été réalisées dans la zone traitée (en bleu) et dans la zone non traitée (en orange). Aucun puceron n'a été observé même dans la zone non traitée. Les observations ont été réalisées lorsqu'il pleuvait. Les feuilles des betteraves étaient humides et pleines de terre. Ces conditions ne sont pas idéales pour effectuer des observations… Effectuez de préférence vos observations lorsque les conditions sont sèches. Le seuil de traitement a été atteint pour le deuxième fois le 14 juin.

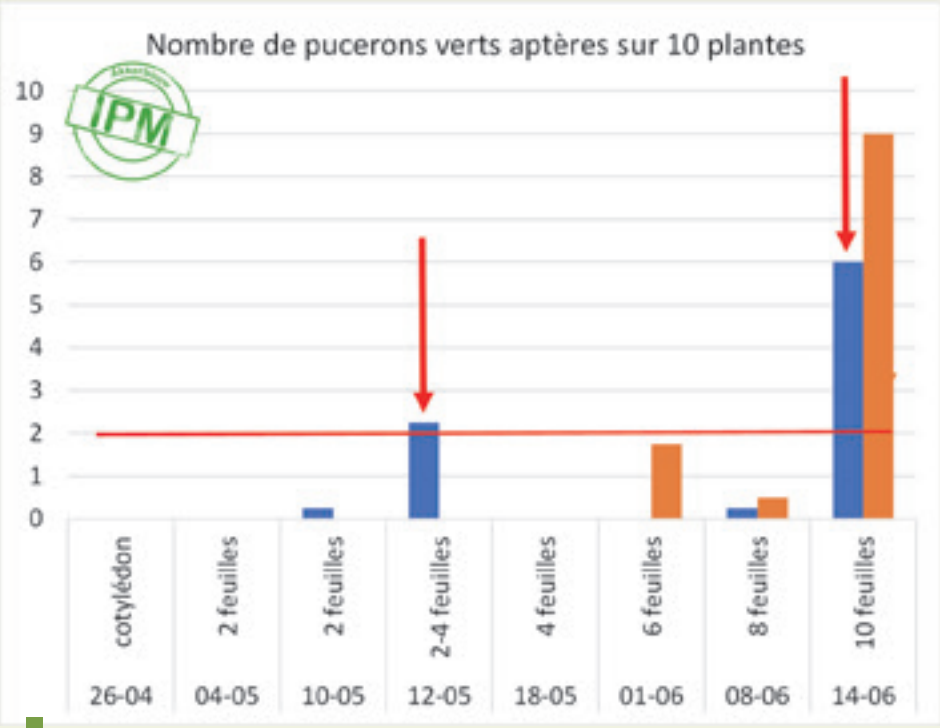

Figure 1 *: Nombre de pucerons verts aptères par 10 plantes dans l'essai de Lennik. A partir du 18 mai, des observations ont aussi été réalisées dans la zone non traitée (histogrammes orange).*

En termes de jaunisse virale, des différences entre les différentes zones sont observées: la zone non traitée, la zone traitée une fois au premier seuil et la zone traitée deux fois au premier et au deuxième seuil. Dans la zone traitée à deux reprises, des symptômes de jaunisse virale sont observés uniquement sur quelques plantes individuelles. Dans les zones traitées une fois et non traitées, des symptômes de jaunisse sont présents sous forme de foyers.

Essai de Tongres

La figure 2 ci-dessous présente les résultats des comptages effectués à Tongres. A Tongres, un seul traitement insecticide a été appliqué car le seuil de traitement a été atteint à une seule reprise. Après le traitement, peu de pucerons ont encore pu être observés dans l'essai, même dans la zone non traitée. Les insectes utiles étaient présents et ont permis de réguler la population de pucerons.

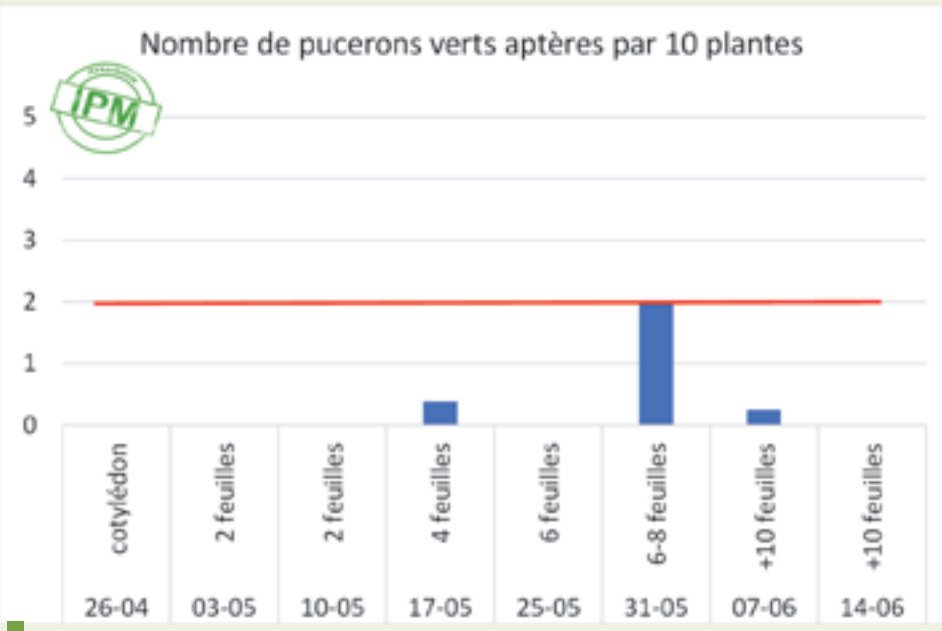

Figure 2*: Nombre de pucerons verts aptères par 10 plantes dans l'essai de Tongres.*

Des symptômes de jaunisse virale sont uniquement observées dans la zone non traitée alors qu'aucun symptôme n'est visible dans la zone traitée.

Des betteraves ont été prélevées dans les essais démonstratifs afin d'évaluer l'impact de la jaunisse virale sur le rendement racine et sur la richesse. Affaire à suivre…

Nous tenons à remercier les agriculteurs de Bertem, Lennik et Zottegem ainsi que le PIBO de nous avoir permis de mettre en place ces essais sur leur parcelle.

Formations

Cet été, nous avons donné rendez-vous aux agriculteurs au coin d'un champ pour rappeler les principales maladies foliaires en betteraves. Au total, une cinquantaine d'agriculteurs ont participé à ces formations. Un des objectifs de la formation était de distinguer les symptômes de deux maladies : pseudomonas et la cercosporiose.

Pseudomonas se marque sous forme de tâche foncée de forme et dimension irrégulière. Les tâches de cercosporiose sont de couleur grisâtre bordé d'un liseré très net brun foncé à violet. Au centre de la tâche arrondie, des sporanges sous forme de ponctuations noires sont systématiquement observés. Ces ponctuations noires au centre de la tâche permettent de différencier la cercosporiose de pseudomonas. Distinguer ces deux maladies est essentiel car aucune intervention est nécessaire pour pseudomonas. Pseudomonas est une bactérie donc un traitement fongicide n'aura aucune efficacité. Alors que contre le cercosporiose il est primordiale d'intervenir tôt, c'est-à-dire **dès que 5% des feuilles sont atteintes** par la cercosporiose.

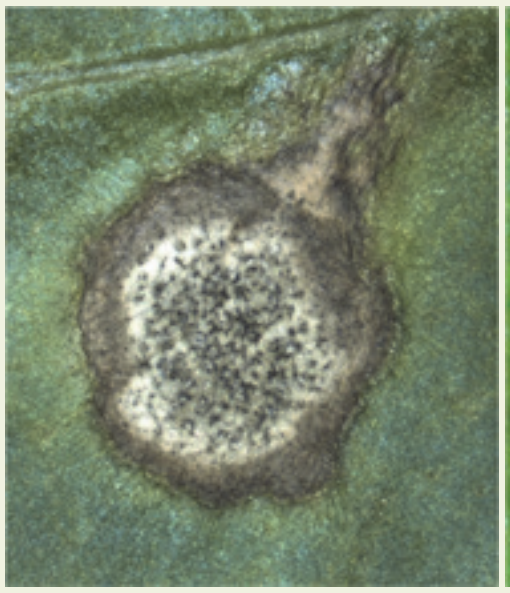

Photos 3 & 4*: Symptome de cercospoirose à gauche et de pseudomonas à droite*

Rendez-vous l'année prochaine !

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine au printemps pour une formation afin de vous aider à reconnaitre les principaux ravageurs de la betterave sucrière tels que les altises, les atomaires, les pégomyies, les pucerons et les insectes auxiliaires. Des trucs et astuces seront communiqués pour effectuer des observations de qualité.

Photo 5 *: Formation organisée par l'IRBAB en 2021*

Le projet « IPM en grandes cultures » est financé par les autorités flamandes.

Europees Landbouwfonds voor Plattelandsontwikkeling: Europa investeert in zijn platteland

Des réunions prévues en janvier

Au mois de janvier prochain, les planteurs RT seront convoqués pour décider de l'intérêt de franchir une nouvelle étape dans la poursuite de la participation.

Au cours de ces réunions, une double proposition sera présentée aux planteurs : la conversion des obligations des troisième et quatrième tranches de participation en actions Südzucker d'une part et d'autre part, l'intégration progressive de la coopérative de participation Sopabe-T dans les structures de la coopérative allemande SZVG, actionnaire majoritaire de Südzucker.

Cette prise de décision était initialement prévue en janvier 2021 mais les mesures de lutte contre l'épidémie de Covid ne permettaient pas de réunir dans de bonnes conditions les quelque 4.000 planteurs RT concernés. C'est pourquoi, l'assemblée générale de la Sopabe-T du 26 novembre 2020 a décidé de reporter les réunions au mois de janvier 2022.

Pourquoi poursuivre la participation ? Qu'impliquent très concrètement les prochaines étapes? Nous aborderons ces questions en détail dans les prochains numéros du Betteravier. Dans cet article-ci, nous commençons par un retour aux tous débuts de la participation à la RT et aux motivations qui l'ont portée.

La participation betteravière: 30 ans déjà

Fin 1989, coup de tonnerre dans le secteur betteravier belge : le groupe sucrier allemand Südzucker achetait la Raffinerie Tirlemontoise mise en vente par son actionnaire belge. Immédiatement après, les planteurs allemands qui contrôlent Südzucker proposaient aux planteurs belges d'entrer dans le capital de la RT. En 1991, après de nombreuses discussions entre les associations de planteurs, la RT et Südzucker, la société coopérative de participation betteravière-RT, Sopabe-T, a été constituée et un projet de participation a été proposé aux planteurs. Il était basé sur un engagement de Südzucker sur quatre points fondamentaux :

1. Défendre ensemble le système des quotas nationaux ;
2. Ne pas transférer le quota belge hors Belgique en cas de modification des quotas, pour autant que l'approvisionnement en betteraves reste suffisant ;
3. En cas de suppression du système des quotas, s'efforcer de soutenir la production betteravière et sucrière belge ;
4. Maintenir la RT comme entité juridique distincte avec un programme d'investissements suffisant.

Garder les sucreries et la culture betteravière en Belgique est l'enjeu essentiel de la participation

Garder les sucreries et la culture betteravière en Belgique était déjà l'enjeu essentiel de la participation. A l'époque, les craintes étaient soutenues par les mutations du secteur agricole. Le système des quotas commençait à être menacé. A chaque renouvellement de la PAC, le système des quotas était à chaque fois âprement défendu face aux partisans du démantèlement de la PAC et de de la suppression des quotas laitiers et sucriers et face aux artisans de la libéralisation du commerce mondial. La restructuration de l'industrie sucrière européenne avec ses fermetures d'usines et ses acquisitions en dehors des frontières nationales était déjà bien entamée.

Une autre motivation importante était de se rallier à terme à un grand groupe coopératif agricole européen pour défendre avec les planteurs allemands les intérêts communs du secteur betteravier.

Première étape : soutenir l'ancrage belge

Entre 1992 et 2015, quatre souscriptions ou tranches de participation successives ont été proposées. Dès le départ, les planteurs RT ont adhéré massivement au projet de participation.

Lors de la première souscription (1992-1996), l'effort de participation demandé était de 100 FB (2,5 €) par tonne de quota betteraves sur 5 ans. La finalité de cette première tranche de participation (1992-1996) était avant tout axée sur la participation dans le capital de la filiale belge RT. En 1996, la conversion de la première tranche de participation a permis acquérir 1.200.000 actions RT, ce qui représente 0,69 % du capital de la RT d'aujourd'hui (En Belgique : sucreries RT, Candico, Lebbe,…)

Le rapprochement avec les planteurs allemands

Pour les tranches suivantes (1997-2015), les planteurs ont fait le choix d'une participation en actions Südzucker, sous forme d'obligations convertibles - à convertir ultérieurement en actions Südzucker après consultation des planteurs -. L'idée était que la participation belge, très faible à ce stade, se justifiait dans une perspective de défense des intérêts du secteur à l'échelle européenne. Cette option offrait aussi plusieurs avantages. Sur le plan financier, les actions Südzucker sont cotées en Bourse. Sur le plan politique, elle offrait plus de perspectives puisque c'est au niveau de Südzucker que se trouvait le centre de décision. Sur le plan professionnel, le choix de participer directement dans le capital de Südzucker marquait aussi le début d'un partenariat avec les planteurs allemands.

Lors de chaque souscription, près de 90 % des planteurs se sont engagés individuellement à poursuivre la participation malgré les incertitudes de cette période pour le secteur et la baisse progressive de la rentabilité de la culture betteravière. Parmi les événements les plus marquants de cette période, il y a la réforme du régime sucre de 2006 avec la réduction des quotas sucre européens, l'ouverture des frontières de l'UE au sucre en provenance des pays les moins avancés et la réduction progressive des aides pour finalement aboutir en 2017 à la suppression des quotas et à la fin du prix minimum. La succession de ces bouleversements ainsi que les tensions lors des négociations des accords interprofessionnels de l'après-quota n'ont laissé que peu de place pour avancer dans le projet de coopération avec les planteurs allemands. Tant et si bien que finalement, la conversion des obligations pour acquérir des actions Südzucker ne sera proposée aux planteurs qu'en 2019.

Les avancées

Sur le plan de la participation, la période qui a précédé la fin des quotas et la crise du secteur qui lui a succédé, a néanmoins été jalonnée d'avancées importantes. Tout d'abord, la coopérative Sopabe-T a obtenu un poste d'administrateur au sein du conseil d'administration de la RT. Le représentant de la Sopabe-T a pu avoir accès aux informations financières, industrielles et commerciales communiquées aux administrateurs de la RT.

A partir de 2005, un accord a été conclu entre la Sopabe-T et le directoire de Südzucker, sur le paiement annuel d'un dividende préférentiel garanti à hauteur de 0,45 € par action RT pour les 1.200.000 actions RT détenues par la Sopabe-T. Et cela même, au cas où le résultat net de la Raffinerie Tirlemontoise ne suffirait pas à distribuer un tel dividende.

Au cours de cette période, le rapprochement avec les planteurs allemands s'est intensifié via l'organisation de rencontres informelles entre représentants de la SZVG et représentants de la Sopabe-T pour échanger des informations et des points de vue sur la défense des intérêts betteraviers.

Enfin, après la suppression des quotas, la participation a permis de maintenir le lien contractuel entre chacun des planteurs participants et la RT puisque le contrat de livraison de base était directement lié au tonnage de quota betteravier 2016 couvert par la participation. Chaque planteur participant a ainsi pu conserver ses droits de livraison quelle que soit la distance par rapport à l'usine et la quantité livrée. En contrepartie, la liaison entre participation et droits de livraison a contribué à assurer l'approvisionnement des usines et leur maintien en activité.

Investir et coopérer avec les planteurs allemands

Début 2019, les planteurs RT, réunis en cercles d'obligataires, ont décidé de convertir la totalité des obligations de la deuxième tranche de participation et la moitié de la troisième pour acquérir des actions Südzucker. En corollaire, ils ont également décidé de se lancer dans les premières étapes d'une coopération entre Sopabe-T et la coopérative de participation allemande SZVG.

Le planteur représenté face à l'entrée du siège de Südzucker à Mannheim symbolise l'actionnariat majoritaire agricole du groupe.

Cette décision reposait sur trois grands principes visant à consolider voire renforcer les acquis historiques.

Le premier est la participation progressive de Sopabe-T dans le capital de Südzucker via l'achat d'actions Südzucker sur le marché boursier. La coopérative de participation belge se rapproche ainsi des véritables centres de décision du groupe en Allemagne.

Le deuxième est l'intégration croissante de la Sopabe-T dans les structures de la SZVG, la coopérative de participation allemande, actionnaire majoritaire de Südzucker. La Sopabe-T vient ainsi renforcer et rejoindre les planteurs allemands qui détiennent aujourd'hui plus de 60% du capital de Südzucker.

Le troisième et dernier principe est une conséquence concrète du deuxième. Au fur et à mesure de l'intégration, les planteurs de betteraves allemands et belges parleront d'une seule voix au management et aux assemblées générales de Südzucker.

Comment cela se passe-t-il concrètement?

Concrètement, l'investissement et la coopération se font progressivement et deviennent de plus en plus importants et intenses. Selon l'accord passé entre la Sopabe-T et la SZVG, quatre étapes sont prévues, dont deux ont déjà été réalisées.

La première étape a été réalisée en 2020 avec l'achat d'actions Südzucker. La SOPABE-T en est et en reste le propriétaire et elle peut exercer librement les droits de vote associés à ses actions à l'assemblée générale de Südzucker. En contrepartie, les planteurs belges ont obtenu deux postes d'observateur au conseil de surveillance de la SZVG. Le conseil de surveillance est le nom allemand de l'organe de gestion d'une entreprise et est donc comparable au conseil d'administration belge.

En 2021, la Sopabe-T a alors suffisamment investi dans Südzucker pour passer à la deuxième étape. En conséquence de cela, deux changements importants peuvent être notés. Tout d'abord, la Sopabe-T s'est engagée à voter avec SVZG lors de l'assemblée générale annuelle de Südzucker. Cela lui permet de rejoindre la participation de près de 60 % de SZVG dans Südzucker au même titre que les planteurs actionnaires autrichiens qui détiennent environ 10% du capital de Südzucker.

Ensuite, la Sopabe-T a désormais un poste de membre à part entière au sein du conseil de surveillance de SZVG et elle conserve l'un des deux postes d'observateur.

En janvier 2022, les cercles d'obligataires devront se prononcer sur la poursuite et le renforcement du projet d'investissement et de coopération belgo-allemand (étapes 3 et 4). Vous pourrez lire tout cela dans le prochain Betteravier. ■

La participation en quelques chiffres

Entre 1992 et 2015, un prélèvement à la tonne de quota betteraves a été effectué chaque année sur le paiement des betteraves de l'année pour constituer la participation.

Progressivement, chaque planteur RT a investi individuellement l'équivalent de 13,35 € la tonne de contrat de base à 18 °Z.

Collectivement, l'investissement des planteurs RT dans la participation a permis d'accumuler progressivement plus de 40 millions d'euros. Près de 60 % de ce montant a permis d'acquérir 0,69 % des actions RT et 0,69 % des actions de Südzucker. Le solde est encore sous forme d'obligations Sopabe-T convertibles destinées à l'acquisition d'actions Südzucker. C'est la conversion de ces obligations qui sera soumise au vote des planteurs lors des réunions des cercles d'obligataires en janvier 2022.

Tereos prévoit une baisse du volume de betteraves

La nouvelle campagne betteravière a démarré le 13 septembre dans les 9 sucreries françaises du groupe sucrier Tereos. La campagne 2021/22 a été marquée par des conditions météorologiques difficiles : un gel tardif qui a impacté 17.000 ha de betteraves. A cela s'ajoute l'utilisation, à l'insu des planteurs, de produits de désherbage non conformes sur 6.600 ha de betteraves. Les betteraves traitées avec ces deux produits non conformes, Marquis et Goltix Duo, sont impropres à la consommation.

Les betteraves traitées avec les lots de produits Marquis défectueux ont dû être détruites tandis que les betteraves traitées avec des produits de Goltix Duo non homologués seront destinées à la production d'éthanol carburant. Par conséquent, il y aura moins de betteraves à transformer par Tereos cette année même si l'approvisionnement sera néanmoins plus élevé que lors de la campagne 2020 lourdement touchée par la jaunisse.

Pays-Bas: Cosun veut augmenter le transport des betteraves par bateau

Cosun Beet Company étudie la possibilité de transporter davantage de betteraves vers l'usine de Hoogkerk par barge. Dans un premier temps, il s'agirait d'environ 270.000 tonnes par an, soit un peu moins de 10% de l'approvisionnement de l'usine de Hoogkerk.

Cosun Beet Company va commencer augmenter le transport par barges vers l'usine de Dinteloord cette année suite au succès d'un projet pilote mené l'an dernier. Le projet avait démontré que le transport des betteraves par barges (péniches sans moteur tirés par un remorqueur) permettait de réduire significativement les émissions de CO_2, le trafic des camions et les coûts de transport.

Le transport par voie d'eau vers l'usine de Hoogkerk sera étudié sur la manière et les installations nécessaires au déchargement et sur l'emplacement des quais de chargement. Ce transport vise les betteraves les plus éloignées. Les betteraves cultivées relativement près de l'usine continueront à être transportées par la route.

Chargement des betteraves sur barges aux Pays-Bas.

L'Inde pourrait perdre à l'OMC

Le groupe spécial de règlement des différends de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) devrait annoncer son verdict concernant les subventions de l'Inde à l'exportation de sucre, critiquées par le Brésil, l'Australie et le Guatemala depuis 2019. Les politiques indiennes en matière de subventions agricoles ont également été mises en cause à l'OMC lors de l'examen des politiques commerciales début 2021 par le Canada, les États-Unis et l'Australie qui se plaignent du fait que l'Inde n'a pas déclaré ses subventions à l'exportation de produits agricoles depuis plus de huit ans. Selon le Brésil, les mesures de soutien de longue date de l'Inde pour le sucre ont fait baisser les prix mondiaux de près de 25 %. Face aux plaintes déposées par ces pays, l'Inde a répondu que le soutien accordé est en grande partie destiné aux petits agriculteurs et aux agriculteurs marginaux et qu'il est conforme à ses engagements vis-à-vis de l'OMC.

Pour rappel, l'Inde encourage les exportations de sucre par des mesures de soutien financier interne et par des subventions à l'exportation qui profitent à l'industrie sucrière et aux producteurs de canne ; un secteur qui emploie plus de 50 millions d'agriculteurs dans des régions politiquement sensibles.

L'Inde, qui pourrait bien perdre l'affaire, a jusqu'ici tenté de retarder le jugement en invoquant la pandémie, l'impossibilité de tenir des réunions physiques et la possibilité de faire appel.

Le gouvernement indien devrait arrêter les subventions à l'exportation de sucre car la forte hausse des prix mondiaux permet aux usines indiennes de vendre plus facilement le sucre sur le marché mondial.

Le négociant Louis Dreyfus annonce une hausse de ses bénéfices dans le sucre

L'un des principaux négociants en matières premières, le groupe Louis Dreyfus Company (LDC), a annoncé un bond de 167% de son bénéfice pour le premier semestre de son exercice, rapporte Sugaronline. Et c'est notamment grâce au secteur sucre qui s'est bien comporté. LDC se félicite d'avoir pu gérer les risques malgré un environnement volatile persistant, grâce à des stratégies de couverture efficaces. LDC a pu également profiter des prix globalement élevés pour les principaux produits du groupe et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement causées par des pénuries de conteneurs qui ont entraîné la hausse des taux de fret.

Irlande: une taxe sur le sucre pour promouvoir la pratique sportive

La Fédération des sports irlandaise a demandé au gouvernement d'investir une partie des revenus de la taxe sur le sucre et les paris dans l'éducation et les programmes de promotion de l'activité physique, selon The Irish Examiner. La Fédération des sports souhaite qu'une partie des revenus issus de la taxe sur les boissons sucrées (1,35 millions d'euros) soit utilisée pour financer une campagne de lutte contre l'obésité et la promotion de la pratique sportive. Cela reviendrait à utiliser 4,5 % de la taxe sur le sucre pour stimuler les programmes participatifs dans les écoles et après l'école, notamment pour les enfants et les adolescents qui ne font habituellement pas de sport.

Royaume-Uni: AB Sugar optimiste pour le sucre et l'éthanol

Le groupe AB Sugar, qui détient des sucreries en Espagne et les 4 usines de l'unique fabricant de sucre Britannique, British Sugar, prévoit que la demande sur le marché européen sera supérieure à la production cette année encore, ce qui soutient les prix du sucre. En 2020/21, la production de sucre British Sugar a totalisé 0,9 million de tonnes, en nette baisse par rapport aux 1,19 million de tonnes produites l'année précédente, en raison d'une météo défavorable au moment des semis et d'attaques sévères de jaunisse. Pour la campagne sucrière en cours, la production attendue devrait dépasser 1,0 million de tonnes malgré la réduction des surfaces betteravières de plus de 10 % car nombre de planteurs ont choisi de se tourner vers d'autres cultures après des pertes de rendements sans précédent en 2020 en raison de la jaunisse.

Concernant l'éthanol, les travaux de redémarrage de l'usine de production d'éthanol de sa filiale Vivergo prévu début 2022 sont en bonne voie. La récente décision du gouvernement britannique de passer de l'E5 à l'E10 (10 % dans les mélanges d'essence) soutient la forte demande de bioéthanol de la part des mélangeurs de carburant du pays.

Importations de sucre de betterave et de canne bio dans l'Union européenne (en tonnes)

Pays	2019	2020	Variations
Brésil	55.200	38.700	- 29,8 %
Colombie	37.500	56.800	+51,2 %
Inde	38.000	23.500	-38,1 %
Mexico	17.900	16.900	-5,8 %
Pérou	4.200	4.500	+7,2 %
Equateur	1.300	1.100	-12,5 %
Autres	59.697	51.476	-15,8 %
Total UE à 27	213.79	192.976	-9,7 %
Total UE à 28	210.206	189.831	-9,7 %

Source : Traces

Importations de sucre bio dans l'Union européenne

En ce qui concerne le sucre biologique, la Colombie est devenue le principal fournisseur après une augmentation de 50 % de ses exportations, mais les importations en provenance des autres principaux fournisseurs, comme le Brésil (-30 %), l'Inde (-38 %) et le Paraguay (-29 %), ont fortement diminué.

Cristal Union: une production proche de la moyenne sur 5 ans

Pour la campagne 2021, la coopérative Cristal Union prévoit un rendement moyen d'environ 13,5 tonnes de sucre par ha, proche de la moyenne sur 5 ans pour l'ensemble de ses 8 usines. Selon Cristal Union, « les maladies ont été plutôt bien contrôlées et la présence de jaunisse dans les parcelles non protégées par les néonicotinoïdes est restée limitée». Son Président, Olivier de Bohan, a déclaré qu'avec le redressement des marchés du sucre et de l'alcool, la coopérative pouvait d'ores et déjà annoncer des perspectives de rémunération revues à la hausse : « un prix moyen d'au moins 27 euros la tonne de betterave (contre 25,5 euros en 2020). L'objectif est d'atteindre 30 €/t à moyen terme ».

Pays-Bas: recommandations pour une taxe nationale sur le sucre

Selon un rapport consultatif publié par le Conseil scientifique néerlandais pour la politique gouvernementale (WRR), l'instauration d'une taxe sur le sucre permettrait de réduire les coûts des soins de santé nationaux et d'améliorer la santé des habitants des Pays-Bas. Le Conseil néerlandais pour la santé a également plaidé pour l'introduction d'une taxe nationale sur le sucre.

Volkswagen investit dans la recherche sur l'utilisation de l'éthanol dans les véhicules électriques

Le groupe Volkswagen a conclu un partenariat de recherche avec l'université brésilienne Unicamp. Il soutiendra deux projets de recherche d'Unicamp sur l'utilisation de l'éthanol dans les moteurs de véhicules électriques et hybrides, selon un communiqué publié par l'université.

Ces projets se concentrent sur le développement d'un « reformeur » d'éthanol et d'une pile à combustible à l'éthanol, qui permettront d'alimenter les batteries sans avoir besoin d'arrêter le véhicule pour le recharger. Via ce reformeur, les molécules d'éthanol libèrent l'hydrogène nécessaire aux piles à combustible pour produire de l'électricité. Cette technologie pourrait permettre d'éviter de construire des infrastructures

Canada: maintien des droits antidumping sur les importations de sucre européen

Le Tribunal canadien du commerce extérieur a décidé de maintenir des droits dits anti-dumping sur les importations de sucre en provenance de l'Union européenne, du Royaume-Uni, et des Etats-Unis pour les cinq prochaines années. Dans le cas de l'UE, ces mesures sont d'application depuis 1995. A l'origine, elles étaient motivées par le fait que le sucre européen était soutenu par le régime des quotas. En août dernier, malgré la suppression des quotas UE depuis 2017, les mesures ont encore été renouvelées. Le Canada estime toujours que l'exportation de sucre européen pourrait causer des dommages à son industrie, qui se compose d'une sucrerie de betterave située dans l'Alberta. Pour la Cibe, « utiliser des droits antidumping depuis presque 30 ans, alors que ce type d'outil est défini pour une période limitée, c'est instaurer de fait des droits de douane ». Il revient à la Commission européenne d'analyser les différentes possibilités légales et de répondre au Canada.

Construction d'une nouvelle sucrerie en Russie

Le groupe International Sugar Corporation a prévu de commencer la construction d'une sucrerie dans la région de Rostov, au troisième trimestre de 2021. Les travaux devraient être terminés d'ici 2 ou 3 ans. Le coût total du projet, qui réunit des investisseurs russes et chinois, est estimé à plus de 230 millions d'euros. La nouvelle sucrerie aura une capacité de traitement de 12.000 tonnes de betteraves/jour et elle devrait produire près de 214 000 tonnes de sucre par an. Le lancement de l'usine est prévu pour 2023.